



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE**

Séance extraordinaire du 7 avril 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 7 avril 2025 à 18h30, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :

Monsieur	Steve Lefebvre	Maire
Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
Monsieur	Marc Poirier	Conseiller
Monsieur	Pascal Saumure	Conseiller
Madame	Monique Pelletier	Conseillère
Monsieur	Steve Millar	Conseiller
Monsieur	Jean Daoust	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Lefebvre.

Madame Patricia Larivière, directrice générale par intérim, fait fonction de greffière de la séance.

000 OUVERTURE DE LA SÉANCE

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Steve Lefebvre, la présente séance est ouverte à 18h30.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2025-04-07-116

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

000 OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-4 Période de questions

100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

110 Conseil municipal

- 110-1 Abrogation de la résolution M.B. 2025-03-19-081
- 110-2 Autorisation de signature pour l'achat d'un terrain ayant pour numéro de lot 6 667 413 sur le chemin de la Carpe

130 Gestion financière et administrative

200 SÉCURITÉ PUBLIQUE

300 TRANSPORT ET COMMUNICATION



400 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

500 SANTÉ ET BIEN ÊTRE

600 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

700 LOISIRS ET CULTURE

800 CORRESPONDANCE

900 VARIA

1000 PÉRIODE DE QUESTIONS

1100 LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée à l'unanimité

0-3 Adoption des procès-verbaux

0-4 Période de question

Aucune question.

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

110	Conseil municipal
------------	--------------------------

110-1 Abrogation de la résolution M.B. 2025-03-19-081

M.B. 2025-04-07-117

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'abroger la résolution M.B. 2025-03-19-081

Adoptée à l'unanimité

110-2 Autorisation de signature pour l'achat d'un terrain ayant pour numéro de lot 6 667 413 sur le chemin de la Carpe

M.B. 2025-04-07-118

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Steve Millar, il est résolu d'autoriser le maire Steve Lefebvre et la directrice générale par intérim Madame Patricia Larivière à signer tout document autorisant l'achat du terrain sur le chemin de la Carpe ayant pour numéro de lot le 6 667 413.

Adoptée à l'unanimité

130	Gestion financière et administrative
------------	---



200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
700	LOISIRS ET CULTURE
800	CORRESPONDANCE
900	VARIA
1000	PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
------	--------------------

1100 **Levée de la séance**

M.B. 2025-04-07-119

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de lever la présente séance à 18h33.

Adoptée à l'unanimité

Steve Lefebvre
Maire

Patricia Larivière
Directrice générale par intérim et
Greffière-trésorière par intérim